



NON AUX CADEAUX AU PATRONAT D'AUTRES MESURES SONT POSSIBLES

Pierre Mauroy vient d'annoncer un ensemble de mesures d'aides aux entreprises tout à fait dans la ligne de la politique économique d'austérité adoptée en juin dernier. Dans un appel vibrant aux patrons pour l'investissement, le président de la République a apporté un soutien public au premier Ministre en réponse aux critiques et réticences syndicales et politiques exprimées à gauche ces derniers jours, y compris par certains députés et dirigeants socialistes.

Depuis 18 mois, le gouvernement a fourni en cadeaux au patronat français bien plus que Giscard en sept années... mais rien n'a suivi, ni investissements productifs, ni embauches, ni relance de l'économie. Et pourtant, les chiffres de l'INSEE révèlent que l'épargne brute des entreprises - bon indicateur des profits - a augmenté de 26,3% du premier au second trimestre 82 et la presse patronale signale régulièrement les marchés français arrachés à l'étranger, les investissements réalisés ici et là dans le monde.

La voie choisie en juin dernier est une mauvaise voie. Au nom de la « sortie de la crise », on soumet l'immense masse des travailleurs aux exigences du redéploiement capitaliste français dans le marché mondial. Une autre voie, d'autres mesures sont possibles qui, s'en prenant au carcan économique, commercial et financier du marché mondial, engagent une autre sortie de la crise : il faut s'en prendre à la domination du dollar, contrôler les changes, limiter la convertibilité du franc en dollar ; il faut taxer les placements spéculatifs et l'exportation des capitaux ; il faut pratiquer de nouvelles relations commerciales avec le Tiers Monde. Suivre cette nouvelle logique économique impose aussi le contrôle, à tous les niveaux, de la production à la distribution, des marges et plus-values, l'augmentation des impôts sur les grandes fortunes et les plus-values importantes. Une telle logique implique une autre stratégie industrielle et productive qui rompe avec les critères de profits maximum, d'exploitation des travailleurs et du Tiers Monde. Elle seule peut garantir que les travailleurs ne paient pas la crise de l'impérialisme français.

Le gouvernement de gauche persévère et s'enferme dans une politique qui cherche à concilier l'inconciliable, la logique du capital et celle du travail ; celle du capital l'emporte et risque de l'emporter davantage encore dans tous les domaines où quelques changements avaient été acquis. « Si Giscard-Barre avaient pris de telles mesures, on serait descendu dans la rue avec nos banderoles », disent de plus en plus de militants et de travailleurs. Déjà, certains l'ont fait ces derniers jours ; d'autres le feront et nous serons avec eux, à leurs côtés, car seule une action ferme et résolue à l'encontre du grand capital et de ses exigences, à l'encontre de la droite et de ses agissements est en mesure d'infléchir les décisions en cours. Peut-être le gouvernement cessera-t-il alors de faire la sourde oreille aux besoins et aux aspirations des travailleurs ?

Camille GRANOT

Projet de loi sur L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE HOMMES ET FEMMES

Huit millions et demi de femmes exercent une activité professionnelle dans notre pays. Or, leurs salaires sont en moyenne inférieurs d'un tiers à ceux des hommes ; elles n'exercent que trente types d'emplois (dix fois moins que les hommes) ; elles constituent 40% de la population active mais seulement 28% des stagiaires de la formation professionnelle continue ; 12,6% d'entre elles sont au chômage contre 8,5% chez les hommes. L'égalité des femmes et des hommes dans le travail - inscrite dans les textes - est loin d'être une réalité.

Le projet de loi sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes vise à éliminer du Code du travail - et de son application - toute discrimination liée au sexe et à mettre en place des mesures de rattrapage pour l'égalité professionnelle. Il prévoit la suppression du « motif légitime » de refus d'embauche en raison du sexe ou de la situation familiale, le droit donné aux syndicats d'engager une action devant les prud'hommes ou une juridiction pénale pour le compte d'une salariée en butte à discrimination, la possibilité de sanctions contre les employeurs en ce cas, l'obligation aux patrons de présenter un bilan annuel de la situation comparée des hommes et femmes dans l'entreprise ; la possibilité qu'un jugement impose à un employeur un « plan de rattrapage » dans le recrutement, la formation et la promotion des femmes, s'il est établi que les discriminations sont générales à l'entreprise.

Ce sont autant de dispositions positives susceptibles d'être des leviers dans la bataille des femmes pour l'égalité professionnelle. Des améliorations sensibles pourraient être apportées au projet : l'extension de son champ d'application aux entreprises de moins de 300 salariés où les femmes subissent plus durement encore l'arbitraire patronal, l'obligation faite au patron de la mise en place d'un plan de rattrapage, la possibilité accordée aux organisations de femmes (en plus des syndicats) de se porter partie civile. L'organisation et l'action des femmes seront décisives pour que soient adoptées ces améliorations et que la loi une fois votée ne reste pas lettre morte, comme pour que soient gagnées d'autres revendications spécifiques des travailleuses - l'allongement du congé maternité, l'extension des congés pour soigner les enfants et la retraite à 55 ans.

TURQUIE

REFERENDUM BIDON

Le général Evren, chef de la junte militaire au pouvoir en Turquie, a organisé dimanche un référendum bien particulier pour approuver un projet de constitution. En cas de victoire des oui, le général Evren devient président de la République pour 7 ans et dans le cas contraire, le régime militaire reste en place puisque les Turcs refusent alors... un retour au pouvoir civil.

Déjà, la population avait été assignée à résidence pendant une journée pour procéder au recensement des électeurs. Les électeurs avaient le choix entre des bulletins blancs pour les oui et des bulletins bleus pour les non, mais les enveloppes étaient translucides. Bref, tout était fait pour que la constitution soit approuvée massivement. D'autant que les opposants risquent à tout moment de connaître le sort de quelque 150 000 emprisonnés en deux ans pour raison politique.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que les oui aient atteint les 90%. *Le Monde* du 9 novembre affirme pourtant que « le général Evren jouit désormais d'une réelle et massive légitimité populaire ». Il donne ainsi sa caution au régime militaire que combattent, dans des conditions difficiles, les travailleurs et le peuple turcs.

BLOC-NOTES

● A l'occasion du 28^e anniversaire du 1^{er} novembre 1954, Jacques Jurquet, membre du Secrétariat politique, a participé à deux émissions spéciales de *Radio-Gazelle*, à Marseille, avec des responsables de la communauté algérienne et de l'Amicale des Algériens en France ; de plus, des camarades de Martigues et lui-même ont été invités à une matinée commémorative organisée par le groupe Nedjma (groupe de jeunes Algériens indépendant de toute formation politique française ou algérienne), à laquelle était également invitée une délégation de l'Amicale des Algériens en Europe.

● Pierre Bauby, membre du Secrétariat politique du PCML a envoyé un communiqué à la presse le 5 novembre à la suite des récentes décisions annoncées par Pierre Mauroy, indiquant : « Les nouvelles mesures sont une fois de plus à sens unique : les travailleurs devront payer le supplément de cotisation-chômage et financer par leurs impôts les nouvelles aides aux investissements et le financement des allocations familiales. Les entreprises par contre, bénéficient des largesses du gouvernement. Il s'agit bien d'une politique d'austérité. Le gouvernement espère ainsi amadouer le patronat alors qu'à chaque nouvelle concession en sa faveur, Gattaz en demande de nouvelles ».

● Au sommaire de *Travailleurs* de novembre : un dossier sur les droits des travailleurs et les prud'hommes, une interview de René Mazenod, secrétaire national du MRAP, une enquête sur le terrain à Denain, un débat sur l'intervention des travailleurs dans la gestion, une interview du chef-adjoint du bureau de l'OLP à Paris et des articles sur la Sécurité sociale, sur Léotard, responsable du PR, sur l'austérité, sur le dollar, la Bolivie, l'Allemagne, les feuilletons américains à la télé, le centenaire de Darwin, etc.

● La rédaction de notre mensuel *Travailleurs* signale une erreur dans l'un des titres du numéro de novembre en page 11 : c'est bien René Mazenod, secrétaire national du MRAP chargé des relations avec la presse qui a répondu à nos questions comme il est indiqué à plusieurs endroits de l'article (et non Henri Mazenod). Nous prions René Mazenod d'accepter nos excuses pour cette erreur.

Abonnement à PCML Flash, un an : 60,00 F

Abonnement groupé
PCML Flash et *Travailleurs* mensuel
un an : 150,00 F - 6 mois : 80,00 F

En bref... En bref... En bref... En bref...

MALOUINES : ABSTENTION DE LA FRANCE

La France s'est abstenue à l'assemblée générale de l'ONU sur la résolution invitant l'Argentine et le Royaume-Uni à reprendre les négociations sur l'archipel des Malouines « afin de trouver dans les meilleurs délais une solution pacifique au conflit de souveraineté ». Ce vote intervenait alors que Mme Thatcher était à Paris et finissait par accepter... d'autoriser les exportations françaises d'œufs et de volaille. Y aurait-il un rapport entre ces deux faits sans commune mesure ?

L'EUROPE PROFITE DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Dans le cadre de la Convention de Lomé, qui regroupe les 10 pays de la CEE et 63 États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), vient de se tenir à Rome du 3 au 5 novembre l'assemblée consultative annuelle réunissant 126 parlementaires européens et autant de délégués des pays du Tiers Monde.

Les représentants des pays en voie de développement se sont plaints du regain de protectionnisme en Europe à leur égard, de l'insuffisance des crédits alloués par la CEE pour le maintien des cours de certaines matières premières et ont dénoncé les limites de la coopération pour le développement agricole et industriel, telle qu'elle a été pratiquée jusqu'ici.

Faisant le bilan de l'application de la Convention de Lomé, le représentant nigérien a précisé : « L'Europe a plus pris

qu'elle n'a donné. Elle a totalement manqué à sa promesse de développement industriel ». Il a ainsi montré que si cette Convention a permis de prendre acte d'un rapport de forces plus favorable des pays du Tiers Monde à l'égard des pays impérialistes, elle reste marquée par des rapports de domination et d'exploitation de type néo-colonial. Sous couvert d'aide au développement se maintient ainsi l'échange inégal et l'ancien ordre économique international qui empêche le développement des pays du Tiers Monde.

Le renouvellement de la Convention, prévu pour 1985, doit être l'occasion d'aller réellement vers un nouvel ordre économique.

CNSTP: POUR UN VÉRITABLE DROIT AU FERMAGE

La Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans vient de publier un communiqué soutenant les différentes manifestations de paysans qui ont lieu pour un véritable droit au fermage. Elle « exige les moyens d'une juste répartition du sol en tant qu'outil de travail » et que les moyens soient pris pour assurer le droit à l'installation, y compris pour ceux qui sont sans fortune. Rappelant qu'elle agira pour un nouveau droit rural, contre tout démantèlement d'exploitation, contre les cumuls et pour l'abolition des pas de portes, la CNSTP « dresse un constat de carence de l'action gouvernementale en ce qui concerne la législation promise depuis plus d'un an et demi ».